

***La région de la Montérégie de la Fédération des  
commissions scolaires du Québec remet  
ses Médailles de l'Ordre du mérite***

***Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 juillet 2014*** - Le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) a tenu, le 19 juin dernier, sa soirée de remise des Médailles d'argent et de bronze de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Cette soirée s'est tenue sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

L'objectif d'une telle soirée était d'honorer des personnes qui ont contribué, ou qui contribuent encore, à l'avancement de l'éducation publique et dont l'implication personnelle a permis de développer une concertation entre le milieu scolaire et différents partenaires en Montérégie. C'est la présidente de Fédération des commissions scolaires du Québec elle-même, Madame Josée Bouchard, qui a remis les médailles aux récipiendaires en soulignant sa reconnaissance envers leur engagement dans la cause de l'Éducation.

Les honneurs décernés ont pris la forme de deux médailles d'argent et trois de bronze. Voici les récipiendaires honorés:

- **Madame France Martin** de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, médaille d'argent ;
- **Monsieur Guy Vincent** de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, médaille d'argent ;
- **Madame Manon Côté** de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, médaille de bronze ;
- **Monsieur Pierre Gosselin** de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, médaille de bronze ;
- **Monsieur Ross Lemke** de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, médaille de bronze.

« C'est un grand bonheur de vous recevoir pour souligner votre engagement dans la réussite des jeunes et des adultes de notre territoire », a mentionné aux participants madame Andrée Bouchard, présidente du RCSM et de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Le RCSM a été créé officiellement le 18 juin 1997. Il a pour but d'unifier la voix des commissions scolaires francophones de la région en vue de promouvoir les intérêts du réseau public d'éducation. Pour ce faire, il met en place et assure le suivi des mécanismes de concertation sur des dossiers d'intérêt commun, qu'ils soient d'ordres politique, pédagogique, administratif ou financier. Le Regroupement s'assure également que les commissions scolaires soient représentées au sein des organismes voués au développement régional, et ce, dans toutes les sphères d'intervention. Finalement, le Regroupement fait valoir publiquement les positions communes des commissions scolaires francophones de la région.

Les commissions scolaires francophones de la Montérégie, membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec, composent le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM).